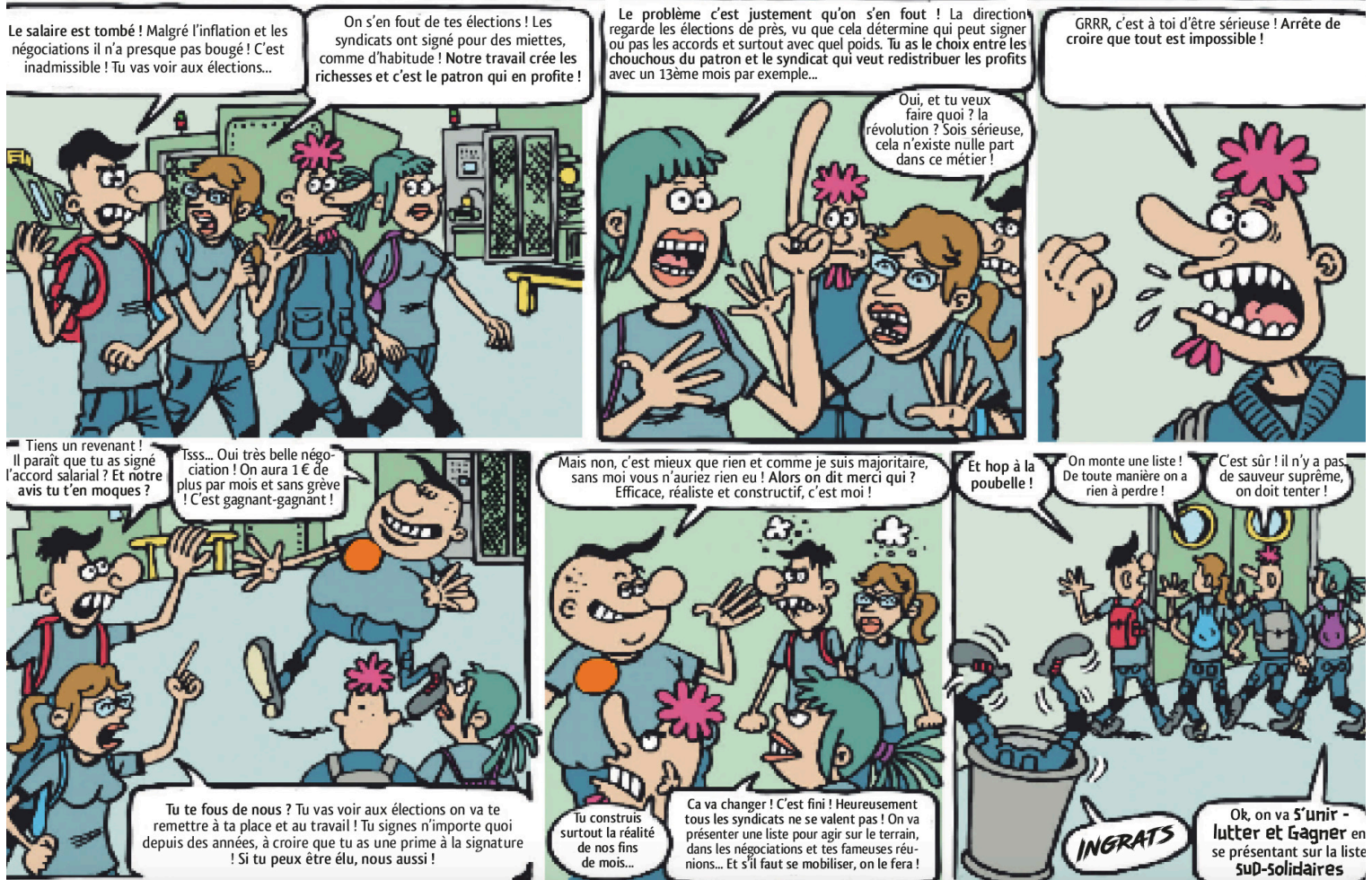


ça suffit comme ça ! Ensemble, changeons notre quotidien !



Changer les choses en rejoignant la liste SUD-solidaires :

- ★ Pour améliorer les conditions de travail et la qualité du contenu des tâches que l'on exige de nous.
- ★ Pour défendre des intérêts des salarié-es, en assurant le respect des règles sociales et en aidant à en établir de nouvelles.
- ★ Pour agir pour le plus grand nombre et non pour quelques privilégié-es.
- ★ Pour participer au développement des activités culturelles et prestations sociales : plus de choix, plus d'équité, plus de consultations...
- ★ Pour orienter la formation professionnelle afin qu'elle soit au service des besoins actuels et futurs de chaque salarié-e !
- ★ Pour présenter à l'employeur toutes les réclamations individuelles et collectives des salarié-es et obtenir des solutions réelles !
- ★ Pour faire entendre la voix de tous les services et remonter les revendications afin de permettre de meilleures négociations.

Rejoindre la liste SUD-solidaires, c'est aussi :

- ★ Avoir une formation régulière en droit du travail et social
- ★ Avoir des moyens en heures de travail payées pour se réunir, se former et oeuvrer pour le changement.
- ★ Avoir une protection légale contre les licenciements.
- ★ Avoir un espace de débat et d'information, via un collectif réunissant des salarié-es de l'ensemble des entreprises du secteur...



**Ne nous regardez pas,
rejoignez-nous !**

**ON A DES DROITS !
FAISONS-LES
RESPECTER !**

**DÉFENDONS
NOS INTÉRÊTS
AVEC **Sud** **Solidaires**
LE SYNDICAT !**

**Oui au
13ème mois !**

**AVEC LE SYNDICAT
Solidaires
TU N'ES
PAS SEUL-E !**



Solidaires
Union syndicale

Les négociations annuelles et obligatoires viennent de débiter dans l'entreprise. Nous avons effectué dès la première réunion nos propositions avec une idée : la politique sociale de l'entreprise devait être égalitaire !

En effet, pour notre syndicat, il est très important que chacun et chacune puisse être respecté-e, reconnu-e et rétribué-e à sa hauteur de son engagement dans l'entreprise. Et aujourd'hui, contrairement aux rumeurs parfois un peu «clientéliste», il n'y a que des perdants... Hormis la direction. Des intervenantes aux secrétaires en passant par le centre d'appel... Nous sommes toutes et tous dans le même bateau et nous voyons chaque année notre revenu global diminuer face à l'inflation qui, elle, est toujours plus importante.

C'est aussi pour faire face à la division et aux pseudos oppositions que nous préparons avec des collègues du centre d'appels et des intervenant-es une liste représentant l'ensemble des métiers. Uni-es nous serons plus fort-es ! Rejoignez-nous !

Pour l'instant la réponse de la direction a été simple... Il n'y aura rien de plus que ce que prévoit la convention collective, et ce exclusivement pour les intervenant-es. Ce qui se traduit par une modification des taux horaires suivants :

AM1 :11.55 euros

AM2 :11.64 euros

AM3 : 11.72 euros

AV3 : 11.98 euros

GO : 12 euros.

On est donc très loin du compte et l'application de la convention collective qui n'est pas en soi une négociation, puisque c'est obligatoire. La direction qui se vante d'être celle, qui, au monde, porte le plus d'attention à ses salarié-es et ses clients doit aujourd'hui l'appliquer !



Slogan de l'entreprise au siège du Mans !

Nos revendications :



- => Instauration d'un 13ème mois.
- => Augmentation de salaire du taux horaire de 5% jusqu'au palier 5
- => Prise en charge 60 % des tickets restaurant 40% salariés.
- => Augmentation du ticket restaurant à 7€
- => Frais kilométriques à 0.50€
- => Prime de salissure à 5€.
- => 2 jours de maintien de salaire pour enfant malade jusqu'à 12 ans.
- => Prime Multi métiers 20€
- => Prime d'ancienneté à partir de:
 - 3 ans :30€/ mois
 - 4 ans :40€/mois
 - 5 ans : 50€/mois

Nos contacts :

catherine.pechin@cse-o2.fr - 06.98.99.97.39

rachid.kherroub@cse-o2.fr - 06.58.70.06.26

isabelle.saintval@o2.fr - 06.99.00.38.17

marlene.durup@cse-o2.fr - 06.03.73.03.74